



Communiqué de presse n° 1234

Berne, le 11 août 2025

Comment améliorer le dialogue entre les communes, les autochtones et les propriétaires de résidences secondaires ?

Par le passé, les relations entre les habitants et les propriétaires de résidences secondaires, au sein des communes touristiques de l'espace alpin, ont parfois été marquées par des tensions. En revanche, lorsque ces relations sont bonnes, cela constitue un avantage pour la vie du village et le tourisme. Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - démontre, à l'aide d'une série d'exemples, comment une collaboration constructive et respectueuse peut voir le jour.

La pandémie de coronavirus a entraîné une augmentation de la demande pour les résidences secondaires, au sein des régions alpines. Grâce à la numérisation et aux possibilités offertes par le télétravail, les propriétaires de résidences secondaires peuvent désormais passer plus de temps dans leur lieu de vacances. Cette évolution intensifie les relations entre les communes, les autochtones et les propriétaires de résidences secondaires. Autrefois, ces relations étaient parfois tendues ou marquées par des litiges juridiques. Dans un rapport, le SAB montre qu'il peut en être autrement et présente les opportunités qui en découlent.

Neuf exemples concrets

Les résidents secondaires constituent un pilier important pour les commerces. Ils peuvent aussi apporter un soutien financier à des coopératives, telles que les magasins de village, ainsi que jouer un rôle dans la rénovation des centres villageois. Ils sont également disposés à apporter des idées pour le développement de destinations touristiques et même à y participer financièrement, si nécessaire. En effet, ils ont tout intérêt à ce que leur lieu de vacances reste aussi attractif que possible. Dans ce cadre, ils peuvent représenter une ressource pour les communes. Ainsi, une bonne relation avec eux peut profiter à l'ensemble du village.

Dans son rapport, le SAB a pris pour exemple les communes de Lenk (BE), Goms (VS), Obergoms (VS), Anniviers (VS), Bellwald (VS), Hasliberg (BE), Arosa (GR), Wildhaus-Alt St. Johann (SG), Flims (GR), Laax (GR), Falera (GR), ainsi que l'organisation touristique de Surselva (GR). Le SAB a aussi étudié comment de bonnes interactions entre les résidents permanents et les résidents secondaires peuvent être mises en place et quel rôle les autorités communales peuvent jouer à cet égard.

Entretenir activement la coopération

Il est important de constater que le dialogue s'améliore souvent lorsque les propriétaires de résidences secondaires s'organisent en groupes d'intérêts. Les rencontres et échanges institutionnalisés, la possibilité de siéger au sein d'un conseil d'administration de remontées mécaniques ou d'organisations touristiques, l'octroi d'avantages accordé par la commune ou l'office du tourisme, ainsi que le soutien de projets et d'événements lancés par les résidents

secondaires, représentent des approches éprouvées, permettant de renforcer la coopération. Une communication d'égal à égal, des relations respectueuses et une compréhension mutuelle, quant aux besoins des résidents permanents et des propriétaires de résidences secondaires, sont également déterminantes.

En raison des changements de générations et de nouvelles opportunités liées au monde du travail, les relations entre les résidents permanents et les résidents secondaires resteront importantes et devraient même gagner en intensité. Les exemples publiés dans le document du SAB devraient donc inciter les communes à intensifier le dialogue avec les résidents secondaires.

Documentation complémentaire :

- Dialogue avec les résidents secondaires – Exemples concrets illustrant les relations entre les résidents permanents et les résidents secondaires dans les communes touristiques de l'espace alpin: [Lien](#)

Informations complémentaires :

- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10